

LOUIS MASQUIN

Identité, sexualité

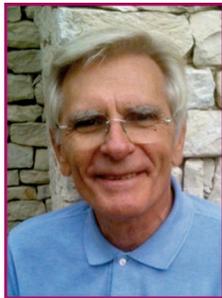
Des repères pour aujourd'hui



Dans cette étude passionnante, fondée sur des éléments scientifiques, sociaux, juridiques et culturels et éclairée par la doctrine de l'Église, l'auteur apporte des éléments de repère pour notre époque marquée par une recherche identitaire rendue plus difficile par le relativisme ambiant.

Il aborde la théorie du genre, les thèmes de l'homosexualité et des autres orientations sexuelles, que nos sociétés présentent comme toutes équivalentes, fondées sur le seul désir personnel. Il envisage également le domaine pathologique de la pédophilie, l'addiction sexuelle et les identités gravement blessées, parfois détruites, de l'enfant et/ou de l'adolescent victime de violences sexuelles. Chaque chapitre forme un tout ce qui permettra au lecteur de trouver réunies des données habituellement éparses.

Ce livre ouvre de nombreuses pistes de réflexion et de débat pour sortir de la confusion et permettre d'appréhender notre monde avec davantage de discernement.



*Le docteur **Louis Masquin** est neuropsychiatre, ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Marseille, marié, un fils et trois petits-enfants. Il anime des séminaires sur les sciences humaines et leur articulation avec une approche spirituelle. Il a déjà publié aux EdB Vivre l'angoisse autrement, une approche médicale, psychologique, spirituelle.*

Ouvrage du même auteur :
Vivre l'angoisse autrement, EdB, 2006.



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

qu'élevés en filles, ils avaient développé une identité sexuelle d'homme. Les gènes à eux seuls et l'éducation ne suffisent donc pas à expliquer la détermination de l'identité sexuelle.

Les travaux récents portent sur les modalités du **développement neurobiologique** durant la grossesse. Ils montrent que le cerveau commence à se différencier encore plus tôt, peut-être même avant que les hormones ne commencent à entrer en jeu ; ils montrent également l'intervention de certaines structures cérébrales (en particulier l'hypothalamus situé à la base du cerveau) qui sont déterminantes quant à l'identité sexuelle d'une personne, et ceci indépendamment de ses gènes ou de ses organes génitaux. On a pu dire que « le cerveau était l'organe le plus sexué ».

Tous ces éléments nous permettent de dire qu'*il est impossible d'adhérer aux théories qui avancent qu'il serait préférable de caractériser un individu par son orientation sexuelle (qui peut changer au cours de l'existence) plutôt que par son identité sexuelle.* Ce qui, au demeurant, serait terriblement réducteur en termes d'identité. L'identité sexuelle paraît donc la résultante de **l'interaction complexe** entre la différenciation initiale et celle qui se produit ensuite sous le jeu des hormones, des facteurs génétiques et neurobiologiques et, plus tard, des facteurs psychologiques et environnementaux.

3. L'identité psychologique

L'identité psychologique est subjective, vécue, et renvoie à l'histoire et à la personnalité de chacun. Chaque être humain est unique, singulier.

Cette identité s'est formée progressivement au fil des années, d'abord par notre inscription dans notre famille, notre patrimoine généalogique et culturel, puis au cours des âges de la vie avec l'importance toute particulière des premières années, l'enfance et l'adolescence. Nous ne nous faisons pas tout seul. Nous avons reçu la vie et nous sommes en interaction permanente avec le monde.

Ce monde est initialement réduit au bain amniotique dans l'utérus maternel, mais déjà relationnel. En effet, et il est remarquable de le souligner, les capacités sensorielles de l'embryon sont, pour la plupart, présentes dès la vingt-cinquième semaine, ce qui sous-entend la réalité et la complexité des échanges dès la vie intra-utérine. La naissance est certes une rupture, mais c'est aussi un moment d'une exceptionnelle intensité relationnelle. Chacun connaît, particulièrement la maman, la richesse de ces instants. Il a été démontré qu'un bébé de moins de vingt-quatre heures est déjà sensible aux indices socio-communicatifs, que sont le langage et le regard, pour reconnaître les personnes qui s'adressent à lui¹³.

C'est dans la famille nucléaire que se transmet le langage qui nous inscrit dans notre humanité, nous déterminant comme étant humains. L'enfant est dépendant du monde qui l'entourne et des premiers autres qui l'entourent, particulièrement de sa mère. Dépendance au niveau des besoins

fondamentaux, dépendance affective, mais aussi au niveau du langage, de la parole adressée à l'enfant, sans laquelle il meurt.

Les premiers mois seront ceux de la relation privilégiée avec la mère et l'introduction d'un rythme présence-absence. Mais ce monde n'est pas clos et cette relation à deux est appelée à s'ouvrir grâce à la présence du père, présence réelle et symbolique par son existence dans la parole de la mère. Le père existe par la mère, reconnu comme tel. Il introduit l'altérité ; la triangulation de la relation permet que l'enfant ne soit pas uniquement l'enfant de sa mère. Ainsi, les places différentes de la mère et du père, la fonction maternelle et la fonction paternelle, définies et spécifiques, se mettent en place progressivement, roc sur lequel l'enfant s'appuiera pour assurer son développement identitaire : homme ou femme.

Le concept d'autorité parentale a été introduit en 1970 en lieu et place de celui d'autorité paternelle, correspondant à un souhait d'égalité entre les deux parents pour avoir la même capacité décisionnelle. Mais cela ne signifie pas qu'en une seule fonction parentale se dissolvent les fonctions paternelle et maternelle que l'on voudrait symétriques et interchangeable.

4. L'identité sociale

À côté des éléments administratifs déjà vus, l'identité sociale comporte d'autres éléments tels que l'appartenance à un groupe et surtout la profession exercée et ce qui a un rapport avec celle-ci. Elle peut même influencer très directement la façon dont nous serons reconnus et nommés : le médecin (ou toute personne qui a un doctorat) sera appelé « docteur », l'avocat



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

hétérosexuelle et homosexuelle, et bisexuel/transsexuel²³. Le transsexualisme peut être considéré comme une dislocation au niveau du genre et doit être appréhendé comme un problème d'identité. Sur ce plan, chacun est libre de choisir son appartenance sexuelle, à charge pour la médecine et le droit de mettre en concordance l'apparence et le sentiment personnel d'identité !

« L'identité de genre désigne l'expérience intime et personnelle de son genre telle que profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au genre assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut également impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre comme la façon de s'habiller, de parler et de se comporter²⁴. »

On choisirait précisément le genre de son choix. C'est le désir personnel, et lui seul, qui détermine l'orientation sexuelle. **Il suffit désormais de « vouloir être » pour être ce que l'on veut** : « Aime et sois ce que tu veux » pourrait être l'adage de la théorie du genre. En conséquence, chacun pourra vivre, s'unir, se marier avec une autre personne quelle qu'elle soit, homme ou femme, et changer éventuellement au cours de l'existence. Ainsi, selon cette théorie :

– Si un sujet est biologiquement mâle ou femelle, ce qui importe, ce qui « fait sens » est son inscription dans un genre masculin, féminin, homosexuel, transsexuel ou un autre genre *qu'il se donne, en dehors même de la réalité des corps*. Pour Judith Butler, « homme et masculin pourraient désigner aussi bien un corps féminin qu'un corps masculin ; femme et féminin autant un corps masculin qu'un corps féminin²⁵ ». Tous les

choix de comportement se valent, tous les modèles de couple ou de famille peuvent exister et il y a lieu de les reconnaître et de les légitimer puisqu'ils existent. Cependant, si on suit cette théorie, *c'est demander à la loi de répondre aux revendications subjectives des personnes et non au bien commun.*

– L'identité sexuelle dépend du désir de chacun et non plus de son corps sexué. *La personne se construit seule, sans autre référence qu'elle-même.* On peut d'ailleurs s'arrêter un instant sur l'expression du « genre assigné à la naissance ». Qui est l'auteur de cette assignation, sinon la personne elle-même au cours de son développement embryonnaire ?

– Les femmes doivent se libérer des hommes pour réduire les inégalités liées entre autres à la grossesse (contraception, avortement, activité professionnelle) et permettre aux femmes et aux hommes de jouir des mêmes opportunités, droits et obligations dans toutes les sphères de leur vie quotidienne, d'avoir un accès égal à l'éducation, d'acquérir une indépendance financière, de partager les responsabilités familiales et d'être libres de toute forme de coercition, intimidation et violence.

Les documents officiels sont on ne peut plus clairs. Ainsi, le rapport de la Commission européenne, déjà cité, débute par cette phrase : « L'orientation sexuelle – hétérosexualité, bisexualité ou homosexualité – est une part profonde de l'identité de chacun de nous. » Ceci témoigne au demeurant d'une **confusion entre identité et orientation sexuelle** : l'identité ne se réduit pas à l'orientation sexuelle.

La différence sexuelle est devenue **la nouvelle caractéristique de la lutte des classes sexuelles** dont il faut se libérer. Il faut même délivrer la société de ses normes hétérosexuelles, de « l'hétérocentrisme », afin de faire droit aux revendications des personnes homosexuelles, bisexuelles ou transsexuelles²⁶.

Les promoteurs du concept de genre indiquent bien que leur but est d'intégrer cette approche dans les projets de développement : « Une méthode d'intervention pour promouvoir un développement équitable. Elle consiste à favoriser une prise de conscience et à introduire des stratégies et des outils pour l'égalité entre les hommes et les femmes à travers l'intégration transversale du genre à plusieurs niveaux : dans les modes de fonctionnement des institutions, dans les compétences des personnels et à toutes les étapes de la gestion du cycle des projets ou des programmes²⁷. » Mais le but recherché va bien au-delà de la dimension économique. En touchant à l'identité biologique de l'homme et de la femme, la théorie du genre **conduit à une « déconstruction » de la société**. Il s'agit d'un mouvement subversif dont *l'objectif est de reformuler les rapports homme/femme dans la société, non plus en fonction de leur identité masculine ou féminine, mais en fonction de leur volonté et de leur désir souverains*.

« Dans un premier temps, on distinguait le sexe du *genre* ; actuellement, on franchit une limite supplémentaire en abandonnant le sexe pour le *genre*. Il faut donc déconstruire tout ce qui peut rappeler les normes d'une société fondée sur la différence sexuelle, ne plus parler de père, de mère, de mariage



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

de l'autre pour l'autre"⁴⁸. »

Le mariage chrétien est une association dans la dignité mutuelle, le choix librement consenti et la coopération entre les deux époux. L'idéologie du genre s'attaque à l'identité sponsale de la personne humaine, à la complémentarité anthropologique entre l'homme et la femme, au mariage, à la maternité et à la paternité, à la famille et à la procréation.

L'Église a toujours souligné qu'il faut tenir compte de l'existence des deux sexes : « L'être humain existe toujours et uniquement comme femme et comme homme », nous rappelait Jean-Paul II dans sa lettre adressée aux femmes, *Mulieris dignitatem* (15 août 1988).

Benoît XVI, dans son encyclique *Caritas in Veritate*, affirme avec raison que l'humanité ne peut devenir elle-même qu'en se reconnaissant dans « l'unité du genre humain » pour « devenir une communauté vraiment universelle qui naît de l'appel formulé par la Parole du Dieu-Amour » (n° 34).

« Hommes et femmes de tous pays et de toutes cultures, nous appartenons à une humanité commune vécue à travers, entre autres, la différence sexuelle et les différences culturelles qui exigent un véritable dialogue interculturel. » (n° 26)

Le Saint-Père affirme par ailleurs, et il faut le souligner, que l'homme ne saurait être **réduit à « un donné purement culturel »**, comme le prétend la théorie du genre. Il souligne le risque de séparer la culture de la nature humaine.

« Éclectisme et nivellement culturel ont en commun de séparer la culture de la nature humaine. Ainsi, les cultures ne savent plus trouver leur mesure dans une nature qui les transcende, elles finissent par réduire

l'homme à un donné purement culturel. *Quand cela advient, l'humanité court de nouveaux périls d'asservissement et de manipulation.* » (n° 26)

La large diffusion du *gender* a entraîné des réactions de diverses communautés ecclésiales dans le monde. Ainsi le synode des Églises d'Afrique en octobre 2009 a donné l'occasion à certains de ses responsables et au pape Benoît XVI de revenir sur quelques vérités que l'Occident veut délibérément occulter aujourd'hui. Ainsi, Mgr Robert Sarah a qualifié cette théorie « d'irréaliste et de désincarnée et même meurtrière, étrangère aux valeurs africaines » et a rappelé que « l'homme n'est rien sans la femme et la femme n'est rien sans l'homme.

L'un et l'autre ne sont rien si l'enfant n'est pas au centre de la famille, constituée seulement par un homme et une femme, cellule de base de la société ».

« *La théorie du genre* véhicule en Afrique une vision morcelante de la famille qui va à l'encontre de la culture africaine. » C'est pourquoi Benoît XVI a souligné avec force cette idée dans son homélie à l'ouverture du Synode :

« Naturellement, en Afrique, il y a de multiples cultures différentes, mais elles semblent toutes d'accord sur ce point : Dieu est le Créateur et la source de la vie. Or, la vie – nous le savons bien – se manifeste en premier dans l'union entre l'homme et la femme et dans la naissance des enfants ; la loi divine, écrite dans la nature, est par conséquent plus forte et l'emporte sur toute loi humaine, selon l'affirmation nette et concise de Jésus :

« *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni.* » (Mc 10, 9)
La perspective n'est pas d'abord morale : avant même le devoir, elle concerne l'être, l'ordre inscrit dans la création. »

Au niveau de l'Église, il est évident que ce concept

introduirait **une remise en question de l'accès à tous les ministères**. Par ailleurs, il est demandé aux organismes caritatifs de l'Église catholique de ne pas utiliser ces concepts, pas plus que de les accréditer ni de les transmettre, mais cela se produit malheureusement lors de la signature de contrats avec des institutions internationales. La liberté de la rédaction a disparu derrière ce qui est imposé et sans ce passage obligé par la théorie du genre, la signature des contrats s'avère impossible. C'est dire toute l'importance de cette théorie et la nécessité de mieux la connaître.

16. Denis Vasse, prêtre et psychanalyste, *La Vie et les vivants*, Seuil, 2001, p. 209.

17. Il existe une vaste bibliographie sur le *Gender*. Parmi les livres les plus récents, on peut citer : *Gender, la controverse* publié par le Conseil pontifical pour la famille en août 2011 et *Gender, qui es-tu ?* publié aux éd. de l'Emmanuel en février 2012.

18. *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith (1972). *Reprinted with new Introduction*, London, Gower, 1985.

19. Rapport de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme : discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, 08/12/2009, Andréas Gross, rapporteur.

20. Elizabeth Montfort : commentant dans « Liberté Politique. com » du 28/05/2010 la première semaine d'études de la théorie Queer en France en mai 2010 et mettant en avant ce que cette théorie a de subversif : le séminaire intitulé « Queerweek », consacré aux problématiques du genre, à Sciences Po-Paris. Elizabeth Montfort est une ancienne députée européenne, administratrice de l'association pour la Fondation de service politique, présidente de l'Alliance pour un nouveau féminisme européen.

21. Conférence des Évêques de France, 11/01/2007. On peut aussi lire avec beaucoup d'intérêt divers documents dont la résolution du Parlement européen contre l'homophobie adoptée le 18/01/2006 que l'on peut résumer en disant que toute opposition contre une « homosexualisation » active de la société est criminalisée. On se souvient également de la proposition de la France d'une « Déclaration des droits humains, orientation sexuelle et identité de genre » présentée à l'assemblée générale de l'ONU le 18 décembre 2008, qui a suscité de nombreuses réactions. Ce texte va plus loin qu'une simple dépénalisation en dénonçant toute discrimination basée sur l'orientation sexuelle et en mettant tous types



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

peut conduire ces personnes à demander de l'aide.

L'homosexualité accidentelle concerne surtout des enfants ou des adolescents qui ont connu des expériences passagères entre jeunes du même âge ou avec un aîné initiateur, ces expériences n'engageant pas vraiment leur désir⁶¹. Cela apparaît aujourd'hui plus nettement parce qu'on aborde plus facilement ce sujet et à cause du prosélytisme des lobbies homosexuels. *Une expérience homosexuelle à l'adolescence ne signifie pas pour autant une orientation homosexuelle.*

L'homosexualité réactionnelle renvoie à des conduites homosexuelles apparues à des moments difficiles de la vie, en particulier lors des ruptures affectives : séparation, divorce, crise du milieu de vie. Cependant, elles font écho à une ambivalence personnelle et à divers problèmes psychiques qui n'apparaissent pas en tant que tels : fixation maternelle, contre-identification paternelle, *self* fragile qui rend timide et impuissant à l'égard de l'autre sexe.

L'homosexualité structurelle se met en place précocement et donne l'impression au sujet qu'il est né ainsi. La prise de conscience peut donc être ancienne, « de toujours » disait l'un d'entre eux, ou plus tardive, le plus souvent à l'adolescence. La souffrance qui en résulte peut être importante et l'acceptation difficile, encore qu'elle soit souvent plus proche de la résignation.

Pour en savoir plus

Le psychanalyste Jacques arènes⁶² évoque trois grands types de personnalités en lien avec l'homosexualité : névrotique, pervers et narcissique, toute classification étant par essence réductrice.

– **L'homosexualité de type névrotique** correspond à une structure mentale où l'œdipe a été abordé et permet l'accès à l'altérité. On n'est pas dans la fusion et une juste distance par rapport à l'objet de l'amour est gardée.

– **L'homosexualité de type pervers** correspond à une structure mentale où l'accès à l'altérité n'a pas été possible, l'autre n'est pas reconnu pour ce qu'il est en tant que tel et peut être nié, « phagocyté », autrement dit instrumentalisé, manipulé. Il lui faut toujours du nouveau et il peut exister une relation addictive à la sexualité.

– **L'homosexualité de type narcissique** est une sorte d'amour en miroir, où les bases narcissiques n'ont pas été suffisamment établies, avec une défaillance de l'estime de soi. La mère n'a pas suffisamment soutenu la construction de l'enfant, en particulier dans la confiance. L'homme s'identifie à sa mère et se comporte comme il aurait voulu qu'elle se comporte avec lui. Il recherche un partenaire-substitut qui souvent le représente, un homme plus jeune, très souvent, avec lequel s'établit un rôle de « mère tendre ».

Le problème se situe ici beaucoup plus au niveau des failles du narcissisme que de l'homosexualité elle-même. C'est dans le miroir de l'autre que je vérifie mon identité.

« L'autre n'est pas vraiment autre, puisqu'il est moi-même ; il n'est pas non plus moi-même, mais autre... C'est-à-dire, à

la lettre, moi-même hors de moi, en face⁶³. »

La thérapie doit permettre de sortir de ces failles par un travail de réconciliation, d'apaisement par rapport aux angoisses intérieures et à la forte dépréciation de soi-même.

À l'inverse, des **relations de type narcissique et/ou fusionnel** peuvent s'établir. C'est dans le miroir de l'autre que je vérifie mon identité. « L'autre n'est pas vraiment autre, puisqu'il est moi-même ; il n'est pas non plus moi-même, mais autre... C'est-à-dire, à la lettre, moi-même hors de moi, en face⁶⁴. »

Outre l'impossibilité d'accéder à l'altérité, certaines homosexualités renvoient à une difficulté de vivre, une peur de vivre en raison de *la fragilité des bases narcissiques*. *Ce manque par rapport à sa propre identité peut être à l'origine du désir de la rencontre* : remplir un vide, trouver une sécurité, rechercher en l'autre ce qui manque, précisément dans un phénomène d'identification, celle-ci ayant été terriblement absente lors de l'enfance. Il existe une quête permanente de se réaffirmer soi-même, de combler un vide intérieur, d'où les activités sexuelles compulsives. Le manque est fondamental et impossible à satisfaire, sinon par l'aliénation à l'autre, lui qui par essence ne peut être que déficient, ce qui est le propre de la nature humaine. Vivre une certaine maturité, c'est accepter que l'autre ne comble pas tous mes besoins. Et le chrétien ajoute : c'est ne pas lui demander ce que Dieu seul peut me donner.



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

orientation sexuelle. Sous la pression des lobbies homosexuels et des médias, certains adolescents sont poussés puis inscrits dans l'orientation homosexuelle alors que ce moment n'est le plus souvent qu'une étape avant de rencontrer vraiment l'autre sexe. Car il faut avoir une certaine maturité personnelle pour aller vers l'autre sexe et entrer dans une relation amoureuse, une relation de couple. L'identité sexuelle adulte se fait progressivement, elle n'est pas donnée d'emblée. Il est à noter que les filles évoluent plus rapidement sur le terrain des relations amoureuses que les garçons.

Au début de l'adolescence, les garçons préfèrent être avec des amis du même sexe et éviter les relations avec l'autre sexe. À ce stade, ils sont à la recherche de leur identité masculine et l'interaction avec l'autre sexe pourrait perturber ce processus, alors même que la maturité psychosexuelle n'est pas atteinte. Entre copains, l'amitié, la proximité, l'échange sont autant d'attachements permettant cette base de sécurité. Il en est de même pour la fille, bien qu'elle soit nettement plus précoce dans son développement que le garçon. *Ce lien n'est pas sexuel, il est affectif, émotionnel. Ce sont des phénomènes d'identification sur lesquels se construit l'identité.* C'est dire l'importance des ratés de ce moment : expérience sexuelle mal vécue ou trop précoce, viol, pornographie. L'âge actuel pour visionner la première cassette pornographique se situe vers huit ou neuf ans ; avec ces cassettes, les jeunes n'ont parfois de la sexualité que cette approche de violence, d'abus et de possession d'autrui comme pur objet de consommation et de plaisir personnel.

Facteurs environnementaux

L'encouragement actuel, culturel et social, ouvertement prôné, à l'orientation homosexuelle (qui excite la curiosité et encourage à l'exploration), peut avoir un effet incitateur.

Les facteurs environnementaux familiaux nous conduisent à évoquer l'évolution de la famille ces dernières années : la diminution des mariages, les familles décomposées avant d'être recomposées, les familles monoparentales, les enfants nés hors mariage qui, depuis 2009, sont en nombre plus important que ceux issus d'un couple marié.

L'enfant peut être confronté au *flou des repères familiaux* où les adultes affichent une identité mal différenciée dans leur vie affective et émotionnelle, à l'éclatement de la famille et, par ailleurs, à l'effondrement de la fonction paternelle, à l'abdication des pères et à la contestation des représentants de l'autorité, tout cela aggravant les difficultés d'identification pour l'enfant. La nécessité de pouvoir s'appuyer sur le parent du même sexe risque d'être mise à mal dans les familles actuelles, fragilisées ou monoparentales, et « la société n'est plus éducatrice, faute de la présence d'un tiers représenté par le père⁷⁸ ».

– Les enfants peuvent également être impliqués dans la *problématique parentale*, pris à témoin dans une confusion des générations par des attitudes parentales souvent floues et ambiguës.

– Ils peuvent aussi connaître la *violence conjugale, psychologique ou même physique*, ce qui ne donne guère une image sécurisante et heureuse du couple.

Les facteurs environnementaux de la société, les profondes mutations qui gomment la différence, comme si nous allions vers un triomphe de l'indifférencié et de la pensée unique sont à considérer. Les jeunes sont d'éternels adolescents, qui n'arrivent pas à quitter leurs parents ou qui reviennent en cas d'échec de la tentative de départ et de vie en union dite libre, confrontés à de graves problèmes économiques. De leur côté, beaucoup d'adultes ne le sont plus guère et fuient leurs responsabilités, quel que soit le domaine considéré.

Le discours social privilégie actuellement **les pulsions partielles**, celles de la sexualité infantile : voyeurisme et exhibitionnisme, valorisation de certains morceaux du corps (le postérieur, le buste féminin sont très souvent à l'affiche ou sur les couvertures des magazines). L'intime, le domaine privé n'existent plus. Il faut tout voir, tout consommer et tout de suite, jouir pour soi, pour sa propre satisfaction *sans que la relation à l'autre existe*.

L'ambiance sociale actuelle explique que le passage à l'acte de pulsions homosexuelles se fasse plus facilement. Il n'est pas rare de voir des pères de famille, la quarantaine passée, quitter celle-ci pour aller vivre avec un compagnon, une fois l'éducation des enfants assurée, ce qui n'est pas, au demeurant, toujours le cas. Il est certain que la pression sociale n'est pas, à elle seule, un facteur suffisant pour expliquer ces renversements. Chacun réagit à sa façon et traite les informations reçues en fonction de l'organisation de sa personnalité.



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

morale traditionnelle dans le catholicisme, employé pour décrire *une inclination qui s'écarte de ce qui est regardé comme la norme, l'ordre de la création*, c'est-à-dire l'inclination vers une relation sexuelle avec une personne du sexe opposé et non entre personnes du même sexe.

En effet, l'Église n'en est pas moins très consciente du problème de l'origine de l'homosexualité et des inconnues actuelles, du non-choix conscient de l'orientation (cela ouvre à la question de la dimension peccamineuse, pour laquelle il faut que l'acte soit libre et volontaire, question liée à la fermeture à la vie de Dieu, à la rupture de la relation) et de la nécessité de l'accueil respectueux de ces personnes. Chacun de nous a connu des personnes homosexuelles qui avaient une relation profonde et authentique avec le Seigneur.

L'accueil en Église d'une personne homosexuelle doit se faire dans la charité et l'amour : accueillir avec respect, compassion et délicatesse ces personnes. Ne jugeons pas, ne condamnons pas, n'excluons pas et n'abordons pas les personnes sous le seul angle de leur homosexualité. *Le plus important est que nul ne se sente rejeté par l'Église et l'institution ecclésiale.* Nous sommes sur une ligne de crête délicate. Chacun est enfant de Dieu et nul ne peut préjuger du salut de l'autre. Amour et accueil inconditionnel, nous dit le Christ qui ajoute à l'intention de la femme adultère : « *Moi non plus je ne te condamne pas, va et ne pêche plus.* » (Jn 8, 11) Ne pas figer, car l'homme est toujours en devenir.

Le deuxième point est d'aider la personne à réaliser la volonté de Dieu dans sa vie. Il est certain que le fondement de

l'anthropologie chrétienne repose sur la phrase : « *À l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa.* » (Gn 1, 27)

L'accompagnement de personnes ayant des tendances homosexuelles et celles qui connaissent les passages à l'acte sont deux domaines différents. Ce n'est pas parce que nous accueillons la personne que nous devons accepter ses actes, considérés comme « intrinsèquement désordonnés ». *Il faut bien différencier orientation homosexuelle, traits homosexuels et actes ou relations homosexuels.*

Le magistère demande **la continence aux personnes homosexuelles**. Ne mener aucun combat est une démission. Encore faut-il se situer à un juste niveau en fonction de « **la loi de la gradualité** », c'est-à-dire inviter la personne à cheminer progressivement vers la fidélité au champ normatif. Se pose ici l'articulation entre la liberté, la volonté et la vie spirituelle.

Plutôt que d'enfermer la personne dans un ghetto relationnel exclusivement homosexuel, on peut l'inviter à élargir le tissu relationnel pour que l'amour ne soit pas refermé sur soi. L'amour est-il attention à l'autre, oubli de soi, ouverture aux autres, création de liens, engagement dans des associations ? Quels sont les fruits ?

Chacun peut recevoir **une bénédiction non sacramentelle**, mais chaque action de l'homme ne peut être approuvée par Dieu. Des personnes homosexuelles peuvent être bénies à titre individuel, mais non la contraction d'une union homosexuelle. Une personne, décidée à s'engager derrière le Christ et à renoncer à ce qui fait obstacle sur son chemin, peut être

baptisée si elle vit un célibat dans la chasteté et peut recevoir l'Eucharistie.

L'accès au séminaire est interdit, mais le problème qui consiste à assumer son orientation sexuelle et la chasteté dans la frustration se pose tout autant pour les hétérosexuels.

f. Les enjeux actuels en France et dans le monde

Dans le traité d'Amsterdam signé le 2 octobre 1997, l'Europe s'est engagée à « combattre les discriminations au titre de l'orientation sexuelle » (article 3), de même que celles liées au sexe, à la race, à l'origine ethnique, à la religion, à un handicap et à l'âge.

L'utilisation du mot discrimination n'est pas juste et introduit une fois encore la confusion et l'amalgame. *La discrimination consiste à ne pas traiter également ce qui est semblable. Or le couple homosexuel n'est pas semblable au couple hétérosexuel.* Il y a une distinction irréductible. L'ordre symbolique s'inscrit dans l'univers de la différenciation.

Affirmer que toutes les pratiques sexuelles se valent, en revendiquant notamment pour les couples homosexuels le même statut social que celui des couples hétérosexuels, n'est-ce pas précisément proposer à notre société de s'installer dans la confusion ?

De plus, n'est-il pas curieux *de militer pour le droit à la différence et par ailleurs de contester à la société le droit de respecter ce qui est le fondement même du mariage, à savoir la différence sexuelle ?*

Le mariage n'est pas la reconnaissance sociale de l'amour, il



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

aujourd'hui. Robert Stoller¹⁰⁹, il y a une trentaine d'années, a mis en avant *la dynamique familiale, préconisant que le garçon était féminisé par sa mère, le bébé s'imprégnant précocement d'une identité féminine. Ce fut la théorie de la « symbiose bienheureuse aconflictuelle »*, marquée par une omniprésence de la mère avec trop peu de présence du père, en difficulté dans l'affirmation de sa virilité, c'est-à-dire une attitude parentale encourageant la symbiose et décourageant l'autonomie¹¹⁰.

Dans le cas de la petite fille, l'environnement familial est l'inverse, trop de pères et pas assez de mère, ou plutôt une mère en difficulté, souvent dépressive, peu chaleureuse, ne pouvant pas valoriser la féminité de sa fille parce qu'étant en difficulté avec sa propre féminité, peut-être elle-même dévalorisée par sa propre mère.

Il est évident que *les relations mère-enfant et père-enfant montrent de fréquentes altérations chez les enfants ayant un trouble de l'identité sexuelle.* Par rapport à la parole de l'enfant, une attitude de tolérance, une réponse positive au comportement transsexuel, un manque de réactivité parentale seraient des facteurs de renforcement et d'encouragement¹¹¹.

Ce que les travaux de R. Stoller nous ont appris, « c'est à regarder de près la configuration familiale des enfants ayant des troubles de l'identité sexuée. On trouve des configurations variées. Si l'on prend en observation approfondie et en traitement l'enfant et ses parents, on voit le rôle que jouent les positions des parents vis-à-vis de leur identité sexuée et de celle de leur enfant, et vis-à-vis de leur sexualité, leurs fantasmes préconscients et inconscients à côté de leurs comportements

manifestes. *L'enfant évolue et l'évolution des parents est un facteur essentiel de l'évolution de l'enfant*¹¹² ». Cette possibilité d'évolution parallèle est évidemment capitale.

On comprend qu'il n'est pas rare de retrouver un autre facteur, à savoir que *l'enfant qui arrive n'est pas toujours en accord avec le sexe désiré par les parents*, ou tout au moins un des deux, et qu'il a été élevé comme tel. Cela peut être très clairement verbalisé (ou par un lapsus) par le ou les parent(s) qui, de plus, habilleront souvent l'enfant avec les vêtements du sexe opposé.

Il serait bon que les études précisent mieux d'autres éléments retrouvés par certains auteurs, tels que *les violences subies et les situations d'abandon graves*. Ces éléments n'ont évidemment rien de spécifique et soulignent encore combien le mode de réaction de chacun est personnel.

d. Que faire ?

Le monde médical est divisé sur la question du transsexualisme, même si les professionnels de santé concernés (psychiatres, endocrinologues et chirurgiens) ont en commun, bien évidemment, le souci de soulager la souffrance des patients.

En raison du contexte sociétal actuel, il existe une très forte pression, particulièrement de la part des associations, pour aller dans le sens de la satisfaction de la demande de transformation. La psychothérapie s'avère difficile ou impossible, la demande première, voire unique, du patient étant le changement de sexe qui est pour lui le seul moyen de soulager sa détresse. En

conséquence, l'accompagnement psychologique est confronté à cette demande, pour ne pas dire cette exigence, et n'a donc pas la dimension de soigner le trouble de l'identité sexuelle. La demande d'un certificat médical, leur ouvrant la porte aux transformations chirurgicales, était la seule demande des rares personnes transsexuelles que j'ai rencontrées. La question de la réassignation du sexe par les hormones et la chirurgie est donc rapidement soulevée.

En France, aucune décision n'est prise avant une période de suivi régulier d'au moins deux ans. Ceci témoigne d'une évidente sagesse car on peut voir une renonciation après un an ou dix-huit mois de parcours. D'où l'extrême prudence nécessaire chez les adolescents et les adultes jeunes. Ce n'est pas anodin de prendre un traitement hormonal (qui a généralement des effets irréversibles sur les caractères sexuels secondaires et sur la fécondité) et d'envisager une transformation chirurgicale. Hélas, le tourisme médical est aujourd'hui monnaie courante et ce qui peut être refusé ici, hormones et/ou chirurgie, est pratiqué ailleurs, dans des pays plus ou moins lointains (Belgique, Suisse, Maroc, États-Unis, Thaïlande).

Le parcours de soins comporte plusieurs étapes : établissement du diagnostic, expérience en vie réelle pendant au moins un an pour étudier la capacité à vivre dans le sexe et le rôle désiré (la personne change de prénom, porte des vêtements différents, a des activités sociales et professionnelles selon son nouveau sexe), hormonothérapie de substitution réversible, puis irréversible et chirurgie de réassignation.



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

100. Il est habituel de désigner le sujet par le genre qu'il souhaite avoir (il ou elle) et non par le sexe de naissance. Ainsi, lorsqu'on parle d'une femme transsexuelle, il s'agit d'un homme, désigné comme tel à la naissance et qui a pris la décision de devenir femme (MtF) ; inversement, un homme transsexuel se ressent homme bien qu'ayant été désigné femme à la naissance (FtM).

101. Anomalie chromosomique caractérisée par un chromosome X supplémentaire, XXY, soit 47 masculin, mais à la puberté, si le taux de testostérone (l'hormone mâle) est trop faible, un développement des glandes mammaires est possible, chromosomes. La personne est de type

102. L'hermaphrodisme désigne un phénomène biologique caractérisé par une ambiguïté sexuelle. Il peut s'agir d'une intersexualité complète (chromosomes sexuels normaux, XY pour l'homme et XX pour la femme), mais les organes sexuels sont à la fois de type masculin et de type féminin. Le plus souvent, il s'agit de pseudohermaphrodisme et les organes génitaux sont ambigus, soit plutôt de type féminin soit plutôt de type masculin.

103. Émission du 08/09/2010 sur la chaîne TEVA, « Les dossiers chocs », documentaire Zig Zag productions. Ce documentaire porte exclusivement sur des personnes américaines, adultes et enfants. L'approche américaine est nettement moins restrictive que l'approche française.

104. Pour expliquer ces demandes, certains auteurs pensent qu'avec l'âge, on assiste à des changements dans les structures et la physiologie cérébrales, plus spécialement au niveau de l'hypothalamus avec diminution du nombre et du volume des cellules impliquées dans la différenciation sexuelle.

105. Dans l'intersexualité, les caractéristiques physiques, biologiques, hormonales font que le sujet se trouve morphologiquement et physiologiquement entre l'homme et la femme.

106. U. Hepp, B. Kraemer et al, *Psychiatric comorbidity in gender identity disorder*, J. Psychosom Res, 2005, 58(3) :259-61 ; KA Martin, *Transsexualism clinical guide to gender identity disorder*, Family practice, vol. 6 N°2/ février 2007.

107. Jean-Marc Alby, 1959, « Le transsexualisme », *Revue de neuropsychiatrie infantile et d'hygiène mentale de l'enfance*, 7 :52-62. Cet auteur est également cité par Colette Chiland, *Que sais-je ?* Éditions PUF, Paris, 2003, p. 68 : « Le transsexualisme se situe au carrefour, à la limite de toutes les pathologies ».

108. La France a été le premier pays à retirer le transsexualisme de la liste des affections psychiatriques par un décret du 12 février 2010. Ce trouble était classé (nomenclature Sécurité sociale) jusque-là dans les affections psychiatriques de longue durée et plus précisément dans les « troubles précoces de l'identité de genre ». Voir plus haut pour les classifications internationales.

109. Robert. J Stoller, *Recherches sur l'identité sexuelle à partir du transsexualisme*, Paris, Gallimard, 1978.
110. S. Marantz, S. Coastes, *Mothers of boys with gender identity disorder : a comparison of matched controls*, J Am Child Ado Psy, 1991, 30 (2) : 310-5.
111. S.J. Bradley, K.J. Zucker, *Gender identity disorder : A review of the past 10 years*, J Am Child Ado Psy, 1995, 36 (7) : 872-80.
112. Colette Chiland, *Changer de sexe*, Paris, Odile Jacob, 1997.
113. Pour les pays européens ou proches, Suède : 1972, Allemagne : 1980, Italie : 1982 (législation qui restreint la possibilité de réassignation du sexe lorsqu'une personne est mariée ou qu'elle a des enfants), Autriche : 1983, Pays-Bas : 1985, Turquie : 1988, Royaume-Uni : 2005 et Espagne : 2006 – ces deux derniers pays n'exigeant pas l'intervention chirurgicale pour la modification de l'état-civil, mais seulement que le traitement hormonal ait modifié l'apparence du sujet – et enfin la Belgique : 2007.
114. La modification du prénom sur l'état-civil peut s'obtenir sans réassignation de sexe alors que celle-ci est nécessaire pour la demande de changement de sexe à l'état-civil, entraînant la rectification de la mention du sexe en marge de l'acte de naissance.
115. Colette Chiland, *Encyclopédie médico-chirurgicale*, article Transsexualisme, Elsevier Ed., Paris, 2000.
116. Marcela Iacoub (juriste, chercheur CNRS), *Situation actuelle et perspectives d'évolution de la prise en charge médicale du transsexualisme en France*, rapport de la Haute Autorité de Santé (HAS), novembre 2009, publié en février 2010, p. 35.
117. La Cour européenne des droits de l'homme a été confrontée à ce type de cas en 1997. Elle n'a pas accédé à la demande faite par le couple d'une reconnaissance de filiation juridique pour celui qui assumait socialement le rôle de père, aucune règle ne permettant d'établir la paternité d'une personne qui ne serait pas biologiquement du sexe masculin.
118. Marcela Iacoub : « La quête de typologies psychiatriques telles que le transsexualisme “vrai”, “primaire”, “secondaire”, etc. semble susciter la production de discours stéréotypés et défensifs qui vont à l'encontre d'un consentement libre et éclairé. » Document HAS, *op. cit.*, p. 34.
119. La transformation de la morphologie masculine (pommettes, arcades sourcilières, pomme d'Adam...) entraîne une multiplication des interventions.
120. Ainsi, un mariage célébré en octobre 2009, à Florence (Italie) par le prêtre de la paroisse avait été annulé par sa hiérarchie : « La biologie, ce que Dieu a fait homme et femme, ne peut pas être changé par des subterfuges ».
121. Vatican II, L'Église dans le monde de ce temps (*Gaudium et Spes*), ch. 1, 14, 1 :

« Constitution de l'homme ».

122. Vatican II, L'Église dans le monde de ce temps (*Gaudium et Spes*), « Condition humaine dans le monde d'aujourd'hui », 4, 2.

123. Jn 1, 14.



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

brancher sa webcam pour des « plans cam », des discussions « cam to cam », des invitations à se déshabiller devant la caméra et la fixation de rendez-vous. En France, un enfant sur trois a été approché par un inconnu sur Internet, une fois sur deux pour un rendez-vous dont la teneur sexuelle est explicite une fois sur trois¹³⁹.

On connaît l'augmentation dramatique du **tourisme sexuel** dans les dernières décennies. Plusieurs causes sont en jeu : l'aggravation de l'urbanisation avec les mégapoles, les flux migratoires, la diffusion d'une mentalité matérialiste, la détérioration des systèmes sociaux traditionnels, la perte de dignité de la sexualité devenue un objet de consommation et de profits, la diffusion vaste et facile que permet Internet, l'espoir d'éviter la censure sociale et les sanctions légales, ce qui est une erreur puisque le prédateur pourra être poursuivi dans son propre pays. On sait combien est difficile la réinsertion physique et psychologique de ces petites victimes.

On voit, hélas, que **la question de la récidive** peut se poser de façon dramatique. On a pu dire « pédophile un jour, pédophile toujours ». Il ne faut pas généraliser un tel propos. Il est très difficile de connaître la proportion exacte du taux de récidive des pédophiles et des criminels sexuels. Selon les études, les chiffres varient de 10 à 40%. Un tel écart s'explique parce que l'éventualité de la récidive se pose en fonction même du caractère du passage à l'acte, de la personnalité du pédophile et du suivi thérapeutique (particulièrement avec l'administration d'hormones réalisant une castration chimique). Le risque est majeur en cas de personnalité de type pervers ou

psychopathique, antisociale, et en fonction du type de délinquance sexuelle, en particulier les antécédents de crimes sexuels. La pédophilie « circonstancielle » peut ne pas récidiver.

b. Origine de la pédophilie : hypothèses causales

Il faut essentiellement s'arrêter sur les hypothèses psychodynamiques, tout en évoquant rapidement les autres recherches¹⁴⁰. Une fois encore, il faut se tourner vers la structuration psychoaffective de la personne pour obtenir des éléments d'explication.

La perversion est l'une des trois structures psychiques inconscientes, distinctes de la névrose et de la psychose, structures qui se mettent en place durant l'enfance. Les perversions sont des troubles du développement sexuel, une pathologie de l'immaturité sexuelle. Elles résultent d'un arrêt du développement de la pulsion sexuelle, une fixation à des étapes infantiles, parfois liée aux événements de l'histoire vécue de la personne. Les difficultés se sont situées, au cours de la phase de séparation-individuation de la mère et de l'enfant, dans une difficile voire impossible « désidentification primaire » (maternelle) et dans une défaillance de l'identification masculine secondaire (paternelle), le père n'apparaissant plus comme tiers séparateur¹⁴¹ dans une relation appelée normalement à devenir triangulaire.

Ainsi, comme dans toute perversion, c'est au niveau pré-œdipien que se met en place l'organisation perverse pédophile, marquée en particulier par le clivage de la personnalité. Il y a un

non-accès à la sexualité adulte, génitale, et une immaturité affective¹⁴².

Trois causes possibles

Dans le cas de la pédophilie, trois faisceaux d'éléments peuvent se trouver à son origine, isolés ou associés : le clivage de la personnalité, les failles narcissiques avec fixation à la position infantile et la possibilité de traumatismes sexuels de l'enfance.

Le clivage de la personnalité. Une personnalité est « clivée » lorsque coexistent au sein du « Moi » deux attitudes psychiques contradictoires, persistant côte à côte et se caractérisant chacune par un rapport différent à la réalité extérieure : l'une tient compte de celle-ci (intégrant la différence sexuée et la différence des générations) et l'autre la dénie, restant alors sous l'influence des pulsions et « détachant le moi de la réalité¹⁴³ ». La profondeur de ce clivage explique que dans certains cas, le pédophile ne comprend pas les faits qui lui sont reprochés et ne manifeste aucune culpabilité.

Dans le cas de la pédophilie, la psycho-dynamique parentale peut conduire à un échec de la structuration œdipienne.

La mère apparaît souvent comme indulgente, surprotectrice, très et même trop proche, pénétrant dans l'intimité physique (toilette, hygiène) ou psychique de l'enfant. Il se développe une complicité érotique de la mère vis-à-vis de son enfant (séduction incestueuse). L'interdit de l'inceste, la loi existent, mais on peut toujours faire avec, « cela doit se pouvoir



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

plus que l'agression est le fruit d'attitudes provocantes de sa part. Il est davantage écouté (les policiers reçoivent une formation spéciale pour ces affaires) et sa parole est entendue.

– **La fin de la méconnaissance des ravages psychologiques chez l'enfant suite aux relations sexuelles avec des adultes.** Ce n'est que très progressivement, dans la mesure où la parole de l'enfant a enfin été écoutée et entendue que cette méconnaissance, cette surdité et cet aveuglement, ce refoulement ont été levés, essentiellement au cours des années quatre-vingts, ce qui est récent.

La victime connaît en effet une déstructuration psychologique profonde parce que l'adulte, qui doit donner à l'enfant la confiance et la sécurité – et on sait leur importance dans le climat éducatif –, est devenu l'agresseur. De plus, l'adulte adopte une conduite d'emprise et de mensonge sous le couvert de faire des choses pour l'enfant, et ceci est d'autant plus grave que ces personnes représentent une autorité ou une forte charge symbolique.

C'est ainsi que nous retrouvons fréquemment des antécédents d'abus sexuels de l'enfance dans les dépressions de l'adolescence, les suicides, les conduites addictives, en particulier l'alcool, les troubles des conduites alimentaires dont la boulimie, les conduites à risques.

Mettre le pédophile en position de bouc émissaire¹⁵⁴, criminaliser tout acte pédophile, permet également, peut-être, à la société de se dédouaner de toutes les pratiques sexuelles

déviantes qui font florès aujourd'hui, ce qui aboutit à cette proposition : notre vie sexuelle relève du domaine privé, faisons ce que bon nous semble, tout et n'importe quoi. Le bouc émissaire est celui (ou celle) qui est désigné par le groupe comme devant endosser un comportement social que ce groupe souhaite évacuer. L'exclusion du bouc émissaire, sa condamnation, sa punition permettent au groupe d'apaiser ses tensions internes, de se démarquer et de trouver une issue à l'intolérable. Quel sera le bouc émissaire suivant ? On sait, en effet, que ce mécanisme perdure en changeant de forme ou de victime, mais qu'il se reproduit comme s'il fallait au groupe une fonction régulatrice pour lui permettre de fonctionner. Le sacrifice du bouc émissaire apparaît comme un régulateur du lien social¹⁵⁵.

Cependant, la frontière entre ce qui est dit normal et pathologique n'est pas aussi facile à tracer qu'on pourrait le croire. Une enquête, une fois encore américaine, chez des étudiants ne présentant pas de déviance sexuelle ou de trouble psychiatrique connu, montre que 15 à 20% des étudiants de sexe masculin et 2 à 3% des étudiantes aimeraient avoir une relation sexuelle avec un enfant si cela n'était pas puni par la loi et que 40% des étudiants de sexe masculin disaient qu'ils pourraient violer une femme si cela n'était pas signalé ni puni par la loi. Ceci donne matière à réflexion et permet de ne pas voir le monde de façon dichotomique, où le bien et le mal seraient séparés par une frontière étanche.

f. La pédophilie et la loi française : repères juridiques

En droit français, le terme de pédophilie n'apparaît pas dans

les codes et règlements du droit et de la justice : les termes utilisés pour décrire l'infraction de relations sexuelles entre un majeur et un mineur sont l'« atteinte sexuelle » pour une relation avec consentement de l'enfant, l'« agression sexuelle ou viol » lorsque le consentement n'est pas reconnu. L'âge limite du mineur qui caractérise l'infraction sexuelle est de quinze ans, dix-huit ans si le majeur est une personne ayant autorité sur le mineur (professeur, parent, éducateur, prêtre...).

Sous le terme d'agression sexuelle, on retrouve donc différents actes, délits ou crimes, qui seront traités en justice selon leur nature et leur gravité.

Dans tous les cas, pour le viol et les autres agressions sexuelles, des circonstances aggravantes sont définies par la loi, lorsque l'agression est commise :

- sur un mineur de moins de 15 ans ;
- sur une personne vulnérable, en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité ou d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse ;
- par un ascendant légitime, naturel ou adoptif (inceste) ou par toute autre personne ayant autorité sur la victime ;
- par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ;
- avec menaces ou usage d'une arme ;
- par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteurs ou de complices (viol collectif) ;
- et lorsque l'agression est accompagnée de tortures ou qu'elle a entraîné mutilation, infirmité ou mort.



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

Internet est un instrument fabuleux, mais toute médaille a son revers. Le cybersexe – la dépendance à caractère sexuel par la visite de sites pornographiques sur Internet – est de plus en plus fréquent¹⁶³ et devient de plus en plus précoce (on sait que les premiers contacts visuels de l'enfant à la pornographie se situent entre huit et dix ans).

L'envahissement de toute l'activité intellectuelle par les fantasmes sexuels et la mise en évidence des conséquences négatives du comportement sexuel se retrouvent ici. Il est certain qu'Internet facilite ces conduites : un seul clic suffit.

Des facteurs de personnalité, tels que la timidité et l'introversion, le manque d'affection et de sécurité qui remontent à l'enfance, rendent difficile l'établissement, dans le réel, d'une relation affective saine et épanouissante. Des problèmes relationnels interpersonnels, le stress, les difficultés de couple, la désorganisation de l'environnement social peuvent trouver un semblant d'exutoire dans la solitude face à l'écran. Par ailleurs, on sait que la présence d'une dépression majeure ou plus généralement d'un trouble de l'humeur dans le sens dépressif favoriserait cet usage.

Toute consultation de sites à caractère sexuel pornographique est-elle une situation à risque ?

Il est bien évident que tout dépend de la structuration de la personnalité, de ce qu'elle vit, du contexte et de bien d'autres facteurs. Cependant, mon expérience professionnelle me conduit à répondre par l'affirmative. Et ce pour deux raisons :

– La première est que les sollicitations visuelles s'appuient

sur le sens le plus développé chez l'homme, la vue. Les images restent gravées dans notre mémoire, d'autant plus qu'elles sont évidemment connotées émotionnellement. Dans ce cas précis, les images sexuelles sont déformées et, au demeurant, la sexualité normale serait fade pour les visiteurs de ces sites qui recherchent bien autre chose ! L'image transmise de la sexualité est celle de la consommation, la captation et la possession, la négation de l'autre, particulièrement de la femme réduite à l'état d'objet de jouissance, et la violence¹⁶⁴.

– La seconde parce qu'on peut observer l'installation rapide de dépendances sexuelles sur Internet à la suite des toutes premières expériences, suivie d'une attraction de plus en plus importante, voire d'une recherche obsédante vers des sites de plus en plus extrêmes de la sexualité. Les résistances intérieures du début peuvent être rapidement débordées. Pour le cybernaute présentant un comportement addictif sexuel, l'univers sans barrières et sans limites de l'Internet lui offre le choix et la possibilité d'accéder à ses pulsions et à ses fantasmes les plus intimes.

Une escalade, de plus en plus importante, va être le parcours du cyberaddicté au sexe, car, comme dans toute addiction, il y a un phénomène d'accoutumance, c'est-à-dire que pour obtenir la même jouissance, une double spirale se développe, d'une part la fréquence et la longueur des connexions et d'autre part la nécessité d'images toujours nouvelles : toujours plus. Ceci conduit à rechercher des expériences sexuelles de plus en plus intenses et de plus en plus risquées (visites de sites pédophiles,

établissement de contacts entre interlocuteurs, échanges de numéros de téléphone et prise de rendez-vous). Dit autrement : plus souvent, plus longtemps, des images de plus en plus fortes et des expériences sexuelles de plus en plus risquées.

Les pratiquants du cybersexe ont généralement, dans la réalité, une sexualité assez pauvre. Bien souvent, il s'agit de conduites d'autostimulation devant l'écran, de sexualité compulsive avec recherches de partenaires multiples et de visites répétées de sites pornographiques. Les webcams permettent par ailleurs des échanges visuels que chacun peut imaginer.

Comment dépister une addiction au sexe sur Internet ?

La cyberaddiction peut être découverte de façon tout à fait fortuite (un membre de la famille, parfois un enfant) découvrant les pages pornographiques téléchargées sur l'ordinateur familial.

Cependant, des éléments très précis peuvent permettre à l'internaute lui-même de juger où il en est :

- Être allé sur des sites pornographiques est déjà une situation à risque car cela peut entraîner un intérêt marqué pour les contenus à caractère sexuel ;
- Consultations fréquentes et prolongées de ces sites avec échec des tentatives de contrôler cette fréquence et le temps de ces connections ;
- Recherche d'expériences sexuelles de plus en plus fortes ;
- Utilisation d'Internet à visée de dérivatif aux problèmes



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

Les agresseurs sont très majoritairement des *hommes* (95%) et sont plus souvent *majeurs* que mineurs (60% contre 40%). Ils sont, dans 85% des cas, issus de *l'environnement proche de l'enfant* (parents, grands-parents, beaux-parents, oncles et tantes, cousins et cousines, voisins, éducateurs, professeurs...) ; en cas d'inceste, le père est le plus souvent l'agresseur (40%).

Les victimes sont majoritairement les enfants de moins de quinze ans (70% des cas), les jeunes filles plus encore que les garçons (60% contre 40%), et dans huit cas sur dix, l'enfant victime subit des actes répétés.

Ces données sont-elles fiables ? Hélas, ces chiffres ne constituent que **la partie émergée de « l'iceberg maltraitance sexuelle »** car de nombreux faits ne sont pas comptabilisés : faits gardés secrets par les victimes, bien sûr, mais aussi faits signalés dans le cercle familial ou auprès de proches et non relatés aux services de Police et de Gendarmerie.

3. quelques mots d'histoire

Ces quelques mots ne sont pas inutiles car le traitement par la société française de ces faits d'agression sexuelle sur mineurs a été très variable selon les époques.

Le premier travail sérieux sur la question vient du professeur Antoine Tardieu en 1860¹⁷⁵. Les années qui suivent voient la parution d'une littérature abondante. À la même époque, un psychiatre français, Pierre Janet, étudie les relations entre traumatisme et troubles psychiatriques. Un lien de cause à effet semble pouvoir s'établir, tout au moins jusqu'au début du XX^e siècle, date à laquelle un neurologue, le docteur Désiré-

Magloire Bourneville, publie en 1903 un article sur les fausses accusations de la part des enfants concernant de prétendus abus sexuels.

Peu de temps auparavant (1895), Sigmund Freud et Joseph Breuer avaient publié *Études sur l'hystérie*, livre dans lequel ils exposent la théorie de la séduction, c'est-à-dire que les souvenirs de scènes réelles de séduction entre un enfant et un adulte ont un rôle déterminant dans l'origine des psychonévroses. Cependant, Freud renonce à cette théorie vers 1905, après s'être aperçu que le récit qu'apportaient les patientes était... celui qu'il attendait, une narration souvent identique, peut-être destinée à le séduire ; il écrit alors qu'il est « incapable de distinguer avec certitude, dans les souvenirs d'enfance des hystériques, les falsifications des faits réels ». S'il avançait que les faits évoqués n'étaient peut-être qu'imaginaires, il n'a jamais nié leur réalité possible et leur valeur traumatique¹⁷⁶.

Dès lors, le regard de la société sur ces faits change. L'enfant, « pervers polymorphe¹⁷⁷ », est devenu suspect, considéré comme un menteur et un manipulateur. Malgré la parution d'un article de Sándor Ferenczi au début des années 1930¹⁷⁸ qui remet au premier plan la notion de traumatisme, le rideau de la suspicion sur les dires des enfants retombe et une relative chape de silence s'installe.

Au début des années 1960, les médecins, nord-américains essentiellement, abordent à nouveau le problème de la maltraitance envers les enfants. Kempe décrit le « syndrome des enfants battus » en 1962 et on assiste alors à l'émergence d'une

véritable écoute de l'enfant victime d'agression sexuelle.

En outre, des études sur les effets des traumatismes psychologiques avaient été menées chez les adultes à la fin des années 1940 à propos des soldats de la Deuxième Guerre mondiale et approfondies dans les années 1970 avec les vétérans du Viêt-Nam. L'état de stress post-traumatique (PTSD) est décrit en 1980. Cependant, un nouveau revers avec l'affaire d'Outreau¹⁷⁹ jette le trouble et la parole de l'enfant est une fois encore mise en doute.

4. Les facteurs de gravité de la souffrance vécue

Tout abus sexuel laisse toujours des traces dans l'histoire de la personne. Chacun, étant unique, vivra ce drame à sa façon, avec ce qu'il est, mais aussi en fonction de l'existence ou non d'un environnement favorable. Celui qui a été blessé connaît la possibilité d'être déstructuré ou au contraire de s'en sortir.

La destructivité de ce drame est toujours importante, mais elle varie selon certains facteurs :

– *l'âge de l'enfant* : plus un enfant est jeune et moins il a de possibilités de mettre en mots ce qu'il a vécu, donc plus la blessure est profonde. Les plus jeunes n'ont même pas les mots pour désigner les organes sexuels ;

– *la répétition et la durée des agressions sexuelles*, encore qu'une agression unique peut être tout aussi traumatisante ;

– *la nature des agressions sexuelles* ;

– *l'identité de l'agresseur* et particulièrement ceux qui ont un lien de parenté et d'autorité avec la victime, un lien affectif ;



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

présenter comme tout-puissant, tyrannique, l'enfant étant sa chose. *L'agresseur a souvent lui-même été abusé dans son enfance.*

L'inceste mère-fils est nettement plus rare et de pronostic plus péjoratif quant au devenir psychologique de l'enfant. Ailleurs, ce seront des familles chaotiques qui baignent dans le flou avec une négation de la différence des générations.

La difficulté vécue par l'enfant est triple. D'abord existe la souffrance elle-même, psychologique, mais également physique avec de possibles conséquences somatiques aiguës ou chroniques. En second lieu, *la chape de silence* qui recouvre l'inceste enferme et isole l'enfant ; il est d'autant plus désorienté que la personne avec qui une relation affective existe et qui devait apporter protection et sécurité, est devenue l'agresseur ; de plus, ce dernier s'arrange pour faire participer l'enfant sous la forme de cette pseudo-tendresse. Il peut ainsi maintenir l'emprise sur sa victime, lui dire qu'il est partie prenante et cela même si l'enfant est passif. Ce dernier vit un grand désarroi : à sa demande de tendresse et d'affection vis-à-vis de son père (ou équivalents), celui-ci répond par des conduites sexuelles que l'enfant ne peut comprendre. Il peut même croire que cela fait partie de l'éducation et la difficulté pour lui de dénoncer l'agresseur est encore plus forte. Enfin, le dernier traumatisme pour l'enfant, enfermé dans la soumission et la consigne du silence et du secret interdisant la révélation aux tiers, est *la crainte de ne pas être cru*, que l'entourage ne prenne pas en compte ses dires et *pire encore, d'être traité de manipulateur et de menteur.* Pourtant, c'est par la mise en mots

que les faits prennent une réalité objective et ne relèvent plus du seul ressenti subjectif de l'enfant ; celui-ci peut alors enfin commencer un travail psychologique d'élaboration du vécu. Le désespoir et le sentiment d'impuissance sont aggravés si l'enfant ne rencontre pas de soutien familial, et plus encore s'il ressent un climat d'hostilité et de dévalorisation.

La révélation des faits, par la victime ou un autre membre de la famille, peut se faire lorsque le père s'en prend à un autre membre de la fratrie. Un patient me disait un jour sa culpabilité de ne pas avoir révélé assez tôt l'inceste de son père sur sa sœur aînée. Il avait réagi et dénoncé le père lorsque celui-ci s'en était pris à la fille cadette. Le résultat fut l'emprisonnement du père et la privation de ressources matérielles de la famille. Encore très jeune, il avait dû se mettre rapidement au travail pour assurer le nécessaire et devenir en quelque sorte le chef de famille.

L'attitude de la mère face à la révélation de l'inceste sera très variable. Elle peut s'effondrer devant cette révélation qui est une totale et douloureuse surprise. Elle peut également réagir par une dénégation des faits, refusant de les croire possibles et faisant comme s'ils n'existaient pas. Dans d'autres cas, une complicité entre les deux parents existe ; la mère, qui n'a souvent plus aucune vie sexuelle avec son conjoint, sait mais ne dit rien ou ne veut rien savoir, tout au moins officiellement, et ne porte que peu ou pas d'intérêt à la blessure de l'enfant.

Il est évident que les révélations vont perturber *la famille* qui peut réagir par de l'incrédulité, voire une hostilité paradoxale vis-à-vis de la victime et on assiste parfois à l'éclatement des

familles. La mère peut tenter de régler le problème sans que cela sorte de la famille, mais l'expérience montre que ceci n'est jamais suffisant, parce que le père reste tout-puissant sans aucune confrontation à la loi et parce que l'enfant ne peut pas être rassuré, il reste dans l'inquiétude que cela ne recommence malgré la promesse de l'agresseur de ne pas récidiver. Il faut qu'une autorité extérieure (médicale, sociale, judiciaire) à la famille intervienne, certes à visée thérapeutique pour l'enfant, mais aussi pour que la famille puisse retrouver un autre mode d'équilibre.

La révélation à un tiers implique la mise en œuvre de démarches, thérapeutiques et sociales, par une équipe psychosociale spécialisée dans la lutte contre la maltraitance¹⁹⁵. Il faut d'abord faire une juste analyse de la situation, étudier la possibilité et la probabilité ou non des faits, l'existence d'un tissu familial sur lequel on peut s'appuyer ou pas, son fonctionnement, sa capacité de collaboration, ainsi que de réconfort et de protection de l'enfant. En l'absence de ces facteurs favorables pour la suite, il faut espérer que l'appel aux autorités judiciaires, et leur intervention, permette d'obtenir une véritable coopération. Cependant, la gravité de certaines situations peut entraîner d'emblée le placement en foyer de l'enfant victime.

9. La vie spirituelle

Ce n'est pas seulement le corps qui est violé, mais la personne dans sa globalité, dans son âme et dans son esprit. C'est l'intimité qui est piétinée, la confiance trahie et ces personnes ne peuvent plus avoir confiance en quiconque. Cela signifie que



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<http://www.exultet.net>

- f. Une atteinte à la liberté d'expression
- g. Le militantisme et le prosélytisme des tenants de la théorie ciblent particulièrement les enfants et les adolescents
- 5. ce que l'Église a à dire
 - a. Le respect de la création
 - b. L'égale dignité de l'homme et de la femme et la relation sponsale

Chapitre 3 – LGBT

- 1. Homosexualités
 - a. Non pas une, mais des homosexualités
 - b. L'origine de l'homosexualité
 - c. L'accompagnement
 - d. Ce que dit la Bible de l'homosexualité
 - e. L'Église et l'homosexualité
 - f. Les enjeux actuels en France et dans le monde
- 2. La bisexualité
- 3. Le transsexualisme
 - a. Qu'est-ce que le transsexualisme ?
 - b. Transsexualisme primaire et secondaire
 - c. D'où vient le transsexualisme ? Hypothèses quant à la cause
 - d. Que faire ?
 - e. Pistes de réflexion au niveau de l'Église

Chapitre 4 – LES ABÎMES

- 1. Les troubles pédophiles
 - a. Qui sont les pédophiles ?
 - b. Origine de la pédophilie : hypothèses causales

- c. Traitement de la pédophilie
- d. La prise en charge de l'enfant victime
- e. L'attitude sociale et médiatique par rapport à la pédophilie : de l'insouciance, la complaisance ou même le prosélytisme au bouc émissaire
- f. La pédophilie et la loi française : repères juridiques
- g. L'Église et la pédophilie
- 2. L'addiction sexuelle
 - a. Pourquoi l'augmentation actuelle ?
 - b. Qu'est-ce qu'être dépendant ?
 - c. Le cybersexe

Chapitre 5 – L'IDENTITÉ BLESSÉE

- 1. La souffrance des enfants victimes d'abus sexuels
- 2. Quelques chiffres et données statistiques
- 3. quelques mots d'histoire
- 4. Les facteurs de gravité de la souffrance vécue
- 5. Les signes évocateurs de l'abus sexuel de l'enfant
- 6. Réactions de l'enfant victime d'agression sexuelle
 - a. Culpabilité et honte
 - b. Un état de stress post-traumatique
 - c. Le syndrome de dissociation
 - d. Les troubles du comportement sexuel
- 7. L'agression sexuelle et les maladies ultérieures
- 8. Particularités de l'inceste
- 9. La vie spirituelle

Chapitre 6 – « VOUS SEREZ COMME DES DIEUX »

Chapitre 7 – « UN TEMPS VIENDRA »

Table des matières

Ce livre vous a plu,
vous pouvez, sur notre site internet :
donner votre avis

vous inscrire pour recevoir notre lettre mensuelle d'information
consulter notre catalogue complet, la présentation des auteurs,
la revue de presse, le programme des conférences et événements
à venir ou encore feuilleter des extraits de livres :

www.editions-beatitudes.fr